

EPE - Algérie Télécom – Spa  
Direction Générale  
NIF: 000216001808337  
Division Achats, Moyens & Patrimoine  
Direction Administration Des Marchés



## **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 30/AT/DAMP/DAM/2019**

Algérie télécom lance l'avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international qui a pour objet la constitution d'une Short-List de fabricants pour « **Fourniture, installation et mise en service de la solution d'un nouveau système de synchronisation du réseau d'Algérie Télécom** ».

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt, s'adresse uniquement aux :

- Fabricant des équipements de synchronisation des réseaux de télécommunication.
- Représentant officiel du Fabricant d'équipements de synchronisation pour les réseaux de télécommunication.
- Groupement d'entreprises (fabricant d'équipements de synchronisation pour les réseaux de télécommunication avec prestataire de service local).

Algérie Télécom invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques portant les informations attestant :

- Lettre d'intention (signée par la personne habilitée de l'entreprise) ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Un document probant justifiant la qualité de l'entreprise ;
- Un contrat de groupement (en cas de groupement) ;
- Un document justifiant la relation entre le représentant et le fabricant ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce certifiée conforme par les services (CNRC) pour les entreprises nationales.
- Une copie de l'extrait du registre de commerce délivrée par une autorité compétente pour les entreprises étrangères ;
- Une copie du statut de l'entreprise portant les noms des statutaires ;
- Une copie du bilan comptable de la dernière année ;
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) pour les entreprises nationales ;
- Une copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement daté de moins de (03) mois, délivrée par les services des impôts compétents pour les nationaux ;
- Mise à jour de la situation financière pour les entreprises étrangères ;

- Les références professionnelles du fabricant des équipements proposés, avec des pièces justificatives rédigées en langue française ou anglaise (fournir au moins trois (03) références en dehors de son pays d'origine durant les dix (10) dernières années).

Les documents qui constituent le dossier objet de cet appel à manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue nationale et/ou en langue étrangère.

Les documents relatifs aux offres rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue arabe et/ou française.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Administration Des Marches « Direction Générale », à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom**  
**Division Achats, Moyens & Patrimoine**  
**Direction Administration Des Marches**  
**Département Elaboration des Cahiers des Charges et Contrats**  
**Service Appels d'Offres**  
**Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia**  
**- Alger – Algérie**



Les offres doivent être sous pli fermé anonyme, ne comportant aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire portant uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL ET INTERNATIONAL**

**N° 30/AT/DAMP/DAM/2019**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION  
DES OFFRES »**

La date et heure de dépôt des offres sont fixées au **Trente (30) jours** de 08h00 à 14h00 à compter de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance public à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par Algérie Telecom ultérieurement à soumissionner conformément à un cahier des charges.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.